

# Formation de référence de l'assurance

Nous construisons  
des réponses  
**sur-mesure**  
à vos besoins de  
formation



## Taxe d'apprentissage

L'IPASS est le seul organisme national agréé pour la collecte de la taxe d'apprentissage de l'ensemble du secteur. Nous vous conseillons et prenons en charge votre dossier jusqu'à la déclaration fiscale.

→ Contactez-nous !

IFPASS - Direction régionale Est  
Centre Strasbourg-Alsace

Chambre de Métiers d'Alsace - 30, avenue de l'Europe - 67300 Schiltigheim  
Tél. : 03 88 81 64 51 • E-mail : strasbourg@ifpass.fr

**enass**  
Institut du Cnam

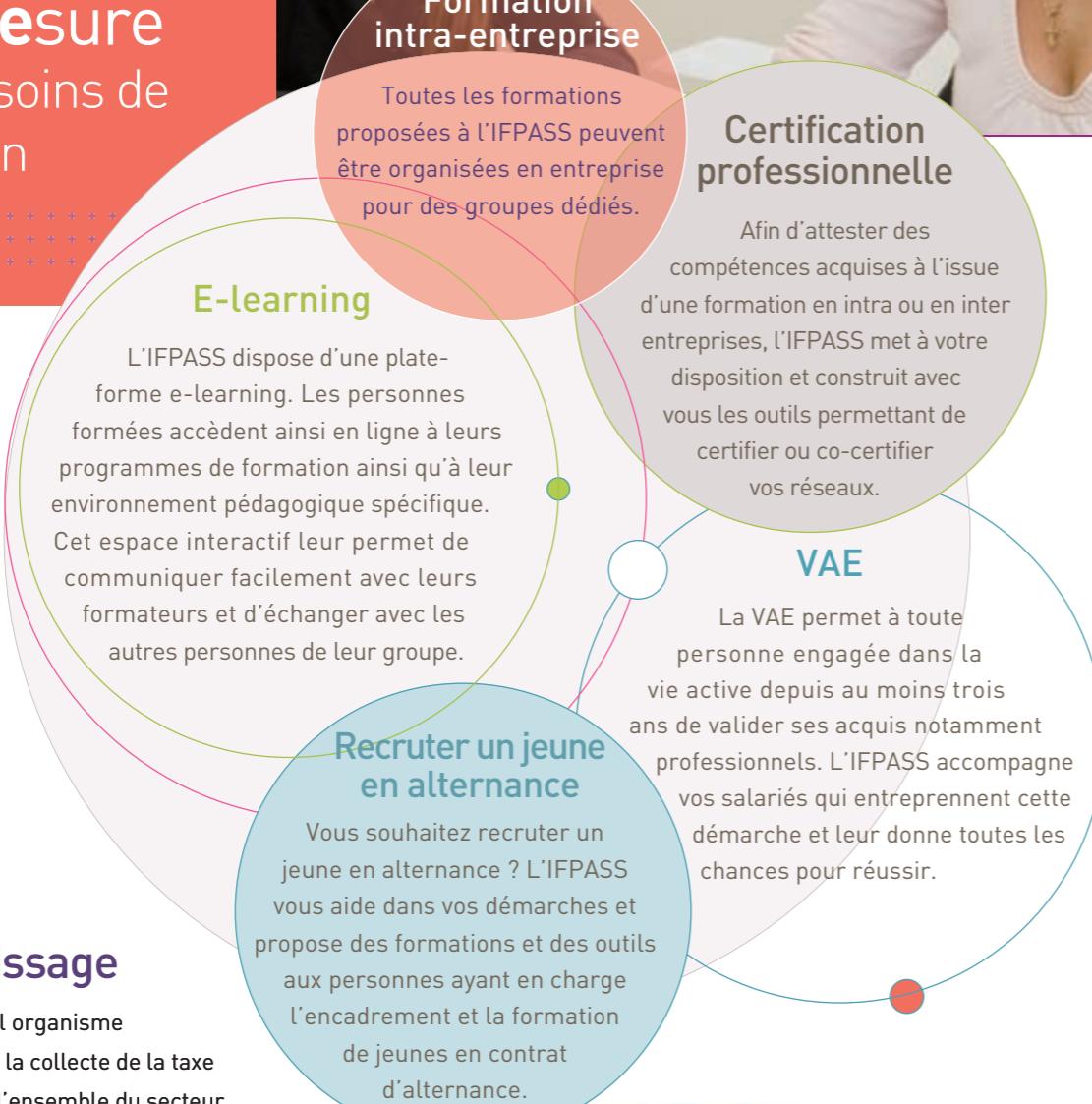
**ifpass**  
Institut de Formation  
de la Profession de l'Assurance

[www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr)

**Direction régionale Est**  
Centre Strasbourg-Alsace  
[www.enass.fr](http://www.enass.fr)  
[www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr)  
[www.formations-assurance.fr](http://www.formations-assurance.fr)

**enass**  
Institut du Cnam

**ifpass**  
Institut de Formation  
de la Profession de l'Assurance

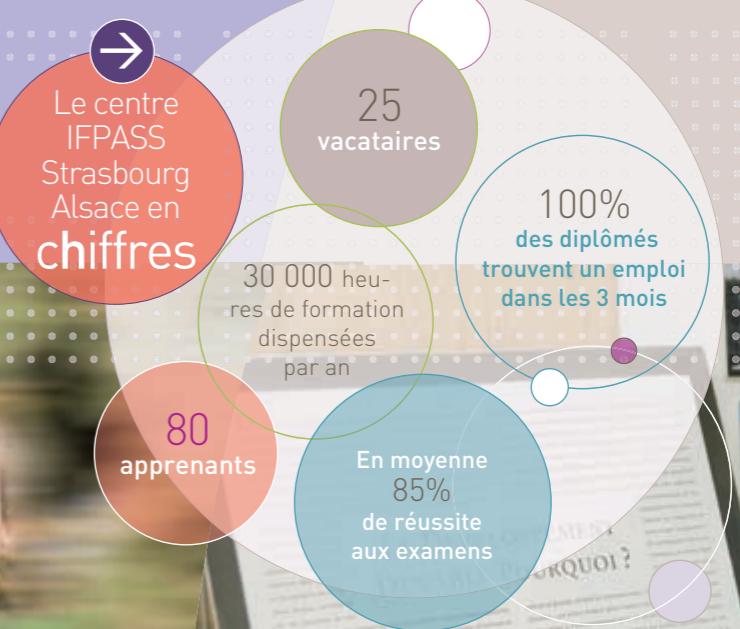


**290 formations qualifiantes**  
adaptées à vos besoins.  
Consultez le catalogue en ligne.

La communication édu active • Images : Jean-Pierre Collin - IPASS Rég Strasbourg/FF/2010



L'IFPASS est l'organisme de formation de référence du secteur de l'assurance. Il délivre des diplômes et certificats et propose des formations qualifiantes en inter ou en intra entreprise sur 15 bassins d'emploi en France. Il propose à Strasbourg des diplômes du BP à la licence.



# Notre Offre de formation

## Niveau

## Programme

## Objectif

## Modalités

## Cursus

## Admission

### Niveau II

➤ BAC +3

Licence professionnelle d'assurances

Evoluer vers un management de proximité, se spécialiser en techniques d'assurances sur des risques plus complexes

- Formation continue
- Formation en alternance *contrat d'apprentissage ou de professionnalisation*

- 1 an • 2J / semaine
- 1 an • 2J / semaine

→ Diplôme de niveau III - *droit, éco, gestion, commercial* - BTS assurance  
Accès par VAE (validation des acquis de l'expérience)

### Niveau III

➤ BAC +2

BTS assurance

Exercer des responsabilités dans le domaine de la souscription des assurances ou du règlement des sinistres dans des sociétés d'assurances

- Formation continue
- Formation en alternance *contrat de professionnalisation*

- 2ans • 1-2 jours / semaine
- 2ans • 1 semaine sur 2

→ 3 ans d'expérience + diplôme niveau IV

→ Bac

BTS Négociation et Relation Client appliquée à l'assurance

Développer des qualités commerciales appliquées à l'assurance et décliner une démarche active en direction des clients du secteur

- Formation en alternance *contrat d'apprentissage ou de professionnalisation en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg*

- 2ans • 1 semaine sur 2

→ Bac

Titre de Conseiller en Assurance et Epargne

Conseiller et proposer des solutions d'assurances. Souscrire et fidéliser la clientèle

- Formation en alternance

- 1an • *à temps partiel*

→ Bac +2 validé ou non

### Niveau IV

➤ BAC

BP Assurance

Evoluer professionnellement par une formation polyvalente aux techniques fondamentales de l'assurance

- Formation continue

- 1an • 1 jour / semaine

→ 5 ans d'expérience  
→ 2 ans d'expérience + diplôme niveau IV